

Fév 2022, par rapport à Fév 2021 et 2019 et par rapport à la moyenne d'un mois de fév entre 2015-2019 afin de neutraliser 2020, très impactée par les mesures liées au Covid19
Avec 19 personnes décédées et 8 personnes tuées en plus, la mortalité routière en Hauts-de-France se situe en dessus de 2021(+73%), mais sous celle de 2019 (-6%) ou de la moyenne 2015-2019 (-18%)
Avec 175 accidents et 43 accidents en plus par rapport à 2021, le nombre d'accidents augmente de 33 % mais baisse par rapport à 2019 (-16 %) et par rapport à la moyenne 2015-2019 (-12%)
Avec 232 blessés et 73 blessés en plus par rapport à 2021, le nombre de blessés augmente de 46 % avec mais baisse par rapport à 2019 (-6 %) et par rapport à la moyenne 2015-2019 (-4 %) **Les indicateurs 2022 sont moins favorables que ceux de 2021 mais les déplacements en fév 2022 ont été plus importants qu'en 2021 avec un reprise de la mobilité à la normale**
Tous les indicateurs 2022 sont inférieurs à ceux de 2019 et à ceux de la moyenne d'un mois de février entre 2015-2019

Sur les douze derniers mois, de mars 2021 à fév 2022 et par rapport à mars 2020 à fév 2021 et par rapport à la moyenne des 12 derniers mois entre mars 2015 et fév 2019
Avec 261 personnes tuées sur les 12 derniers mois, la mortalité augmente de 43 % avec 78 personnes tuées en plus. Elle augmente par rapport à 2019 (+1 %), mais baisse cependant par rapport à la moyenne de la mortalité d'un mois de février entre 2015 et 2019. (-10 %)
Le nombre d'accidents augmente de 23 % avec 508 accidents en plus et reste stable par rapport à 2019 (+0 % avec 11 accidents en plus), mais baisse par rapport à la moyenne 2015-2019 de 6 %.
Le nombre de blessés augmente de 28 % avec 767 blessés en plus et par rapport à 2019 de +3 % avec 102 blessés en plus mais baisse par rapport à la moyenne 2015-2019 de 4 %.

La reprise de la mobilité, la diminution du recours au télétravail expliquent le retour à des valeurs plus habituelles en terme de mobilité. Cependant les indicateurs sont cependant plus favorables par rapport aux moyennes annuelles entre 2015 et 2019

**Evolution du CUMUL sur les 12 derniers mois -
Comparaison de mars 2021 à fév 2022 avec (de mars 2020 à fév 2021) et (de mars 2018 à fév 2019)**

Bilan du mois

Comparaison des cumuls sur les 12 mois précédents

2 680 accidents corporels

Au niveau régional
508 en plus par rapport à 2021 : +23 %
11 en plus par rapport à 2019 : +0 %

Au niveau national
par rapport à 2021 : +26 %
par rapport à 2019 : -3 %

3 478 blessés

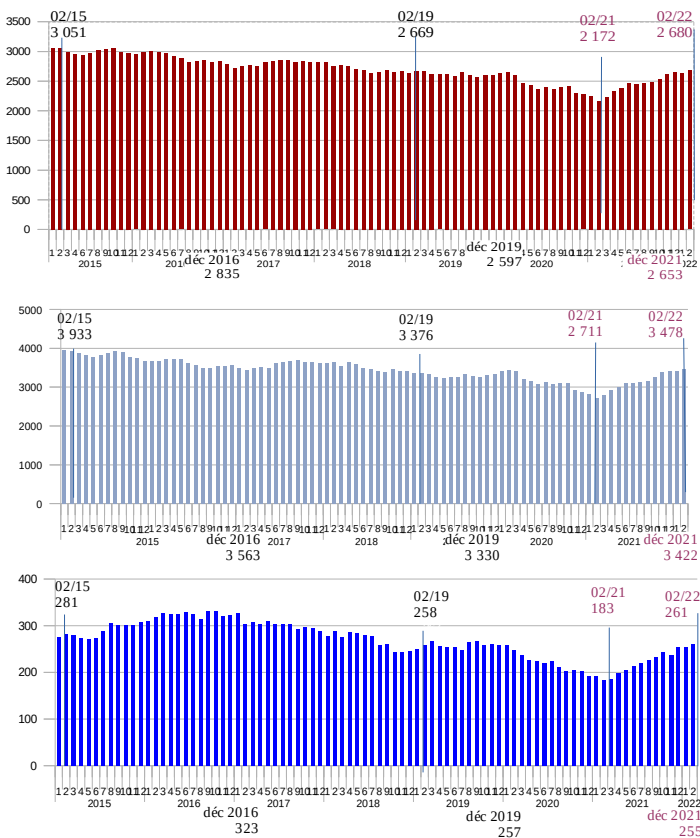
Au niveau régional
767 en plus par rapport à 2021 : +28 %
102 en plus par rapport à 2019 : +3 %

Au niveau national
par rapport à 2021 : +28 %
par rapport à 2019 : -3 %

261 personnes tuées
dans les 30 jours après l'accident

Au niveau régional
78 en plus par rapport à 2021 : +43 %
3 en plus par rapport à 2019 : +1 %

Au niveau national
par rapport à 2021 : +27 %
par rapport à 2019 : -6 %



Comparaison avec 2021 et 2019 (année de référence)

175 accidents corporels

Au niveau régional
43 en plus par rapport à 2021 : +33 %
33 en moins par rapport à 2019 : -16 %

Au niveau national
par rapport à 2021 : +18 %
par rapport à 2019 : -10 %

232 blessés

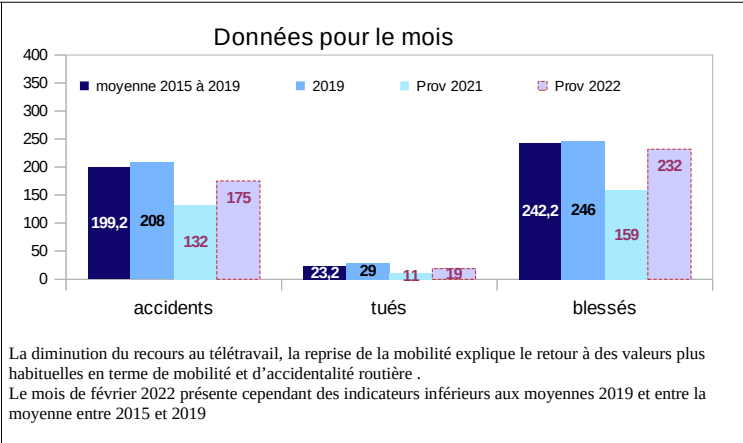
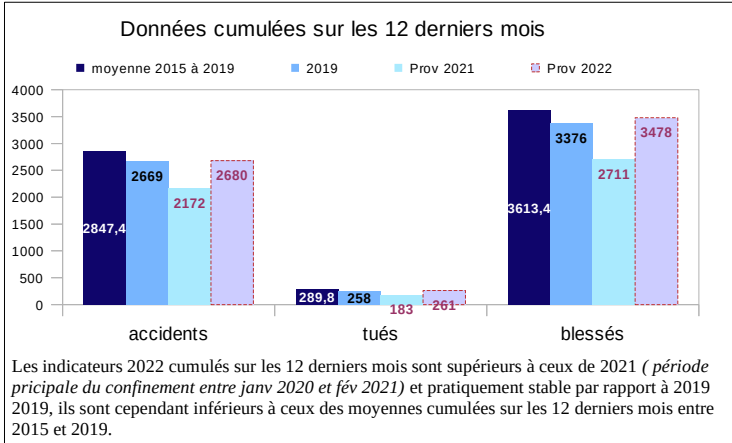
Au niveau régional
73 en plus par rapport à 2021 : +46 %
14 en moins par rapport à 2019 : -6 %

Au niveau national
par rapport à 2021 : +18 %
par rapport à 2019 : -9 %

19 personnes tuées
dans les 30 jours après l'accident

Au niveau régional
8 en plus par rapport à 2021 : +73 %
10 en moins par rapport à 2019 : -34 %

Au niveau national
par rapport à 2021 : +20 %
par rapport à 2019 : -17 %



Les accidents corporels non mortels enregistrés par les forces de police et de gendarmerie nationales ne constituent qu'une partie des accidents corporels de la circulation routière, les forces de l'ordre n'étant pas systématiquement appelées pour intervenir. Les indicateurs contenus dans cette publication donnent toutefois une information sur l'évolution de l'insécurité routière.
Compte tenu de la crise sanitaire, ces indicateurs sont à prendre avec une certaine prudence. Les valeurs moyennes 2015-2019, et 2019 permettent de relativiser la comparaison de 2022 à 2021.

Baromètre établi à partir de : - des BAAC définitives par l'Autorité de la Statistique publique 2009-2020

- des données provisoires - BAAC et PréBAAC - Traxy au 04/03/2022 pour les HdF - Les pourcentages d'évolution peuvent être non significatifs sur des chiffres peu importants.

DREAL Hauts-de-France / SSTV / Observatoire Régional de la Sécurité Routière des Hauts de France / Sylvie DELPIERRE

Disponible sur le site de la DREAL des Hauts-de-France -<https://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr/?Barometre-mensuel-de-l-accidentalite-en-Hauts-de-France>

Accidentalité Hauts-de-France Baromètre mensuel – Février 2022 Données provisoires

Cumul depuis début d'année

En cumul depuis le début de l'année 2022, par rapport au cumul de l'année 2021 au même mois et à la moyenne du cumul des 5 années 2015 à 2019 afin de neutraliser l'année 2020, impactée par les mesures de restriction de circulation liées au Covid 19

Par rapport à 2021

Avec 38 personnes tuées et 5 personnes tuées en plus la mortalité augmente de 15 % (France Métropole + 33 %)
Avec 365 accidents et 27 accidents de plus, le nombre d'accidents augmente de 8 % (France Métropole + 12 %)
Avec 471 blessés et 56 blessés en plus, Le nombre de blessés augmente de 13 % (France Métropole + 12 %)

La reprise de la mobilité expliquent un retour à des valeurs plus habituelles

Par rapport à 2019 :

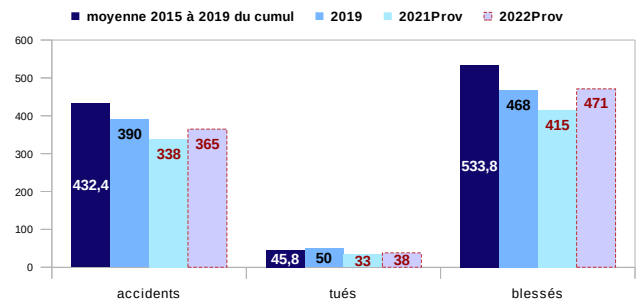
La mortalité baisse de 24 % avec 12 personnes tuées en moins. (en France Métropole – 4 %)
Le nombre d'accidents baisse de 6 % avec 25 accidents de moins (France Métropole - 8 %)
Le nombre de blessés augmente de 1 % avec 3 blessés en plus (France Métropole -8 %)

Par rapport à la moyenne 2015-2019

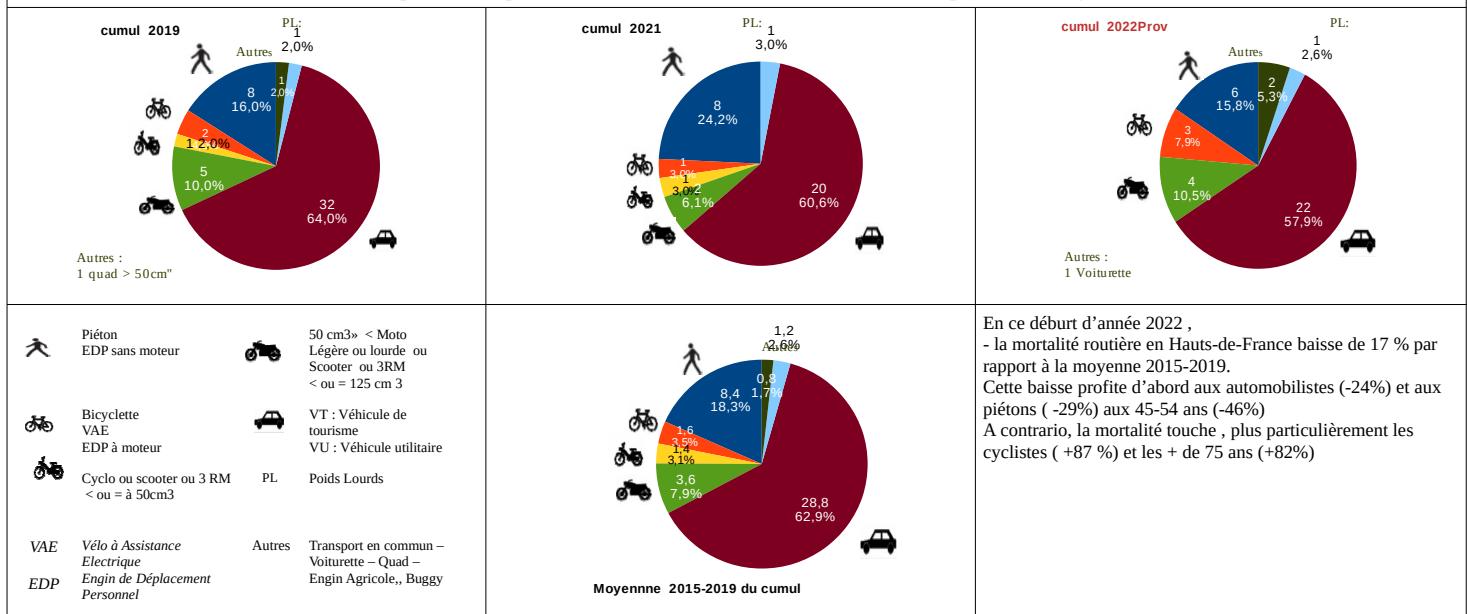
La mortalité baisse de 17 % par rapport à la moyenne 2015-2019
Le nombre d'accidents baisse 16 % et celui des blessés de 12 %

La reprise de la mobilité mais le recours au télétravail plus important qu'avant 2019 expliquent une tendance à la baisse des indicateurs et des modifications dans les modes de déplacements.

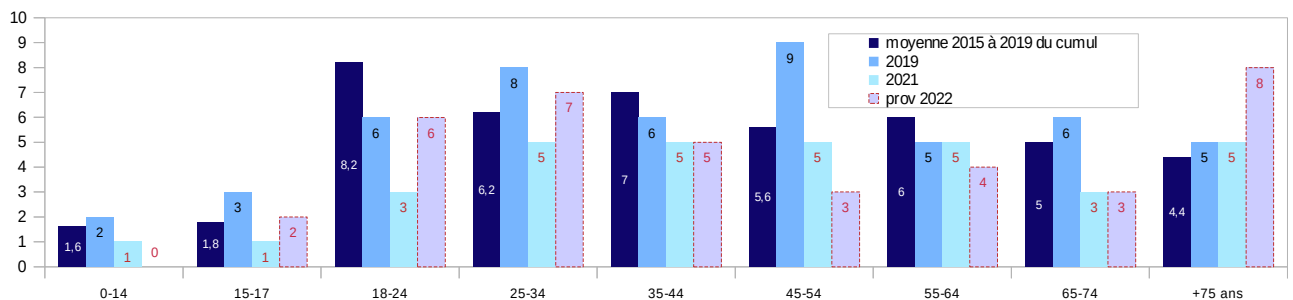
Fin dec	HdF Prov 2022	HdF 2019	HdF Différence Prov 2022-/ 2019	HdF Évolution n 2022prov / 2019	France Evolution 2022 prov / 2019	HdF 2021 Prov	HdF Différence Prov 2022-/ Prov 2021	HdF Évolution Prov 2022 / prov 2021	France Evolution 2022 prov / prov 2021
Accidents	365	390	-25	-6 %	- 8 %	338	27	8 %	+ 12 %
Tués	38	50	-12	-24 %	-4 %	33	5	15 %	+ 33 %
Blessés	471	468	3	1 %	-8 %	415	56	13 %	+ 12 %



Répartition des personnes tuées en Hauts-de-France selon le mode de déplacement et l'âge



En ce début d'année 2022 ,
- la mortalité routière en Hauts-de-France baisse de 17 % par rapport à la moyenne 2015-2019.
Cette baisse profite d'abord aux automobilistes (-24%) et aux piétons (-29%) aux 45-54 ans (-46%)
A contrario, la mortalité touche , plus particulièrement les cyclistes (+87 %) et les + de 75 ans (+82%)



Les accidents corporels non mortels enregistrés par les forces de police et de gendarmerie nationales ne constituent qu'une partie des accidents corporels de la circulation routière, les forces de l'ordre n'étant pas systématiquement appelées pour intervenir. Les indicateurs contenus dans cette publication donnent toutefois une information sur l'évolution de l'insécurité routière.
Compte tenu de la crise sanitaire, ces indicateurs sont à prendre avec une certaine prudence. Les valeurs moyennes 2015-2019, et 2019 permettent de relativiser la comparaison de 2022 à 2021.

Baromètre établi à partir de : - des BAAC définitives par l'Autorité de la Statistique publique 2009-2020

- des données provisoires - BAAC et PréBAAC – Traxy au 04/03/2022 pour les HdF - Les pourcentages d'évolution peuvent être non significatifs sur des chiffres peu importants.

DREAL Hauts-de-France / SSTV / Observatoire Régional de la Sécurité Routière des Hauts de France / Sylvie DELPIERRE

Disponible sur le site de la DREAL des Hauts-de-France -<https://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr/?Barometre-mensuel-de-l-accidentalite-en-Hauts-de-France>